## PROVINCE DE QUÉBEC

37e LÉGISLATURE

2e SESSION

QUÉBEC, LE 6 AVRIL 2006

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 6 avril 2006

Aujourd'hui, à douze heures trente-huit minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant:

n° 10 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.